



Depuis plusieurs mois, des appels à la mobilisation ont été lancés contre les ordonnances du gouvernement visant à modifier le code du travail (inversion de la hiérarchie des normes, facilité de licenciement, développement des contrats de travail précaire, etc.). Ces ordonnances constituent une réelle menace pour le statut et donc pour tous les salariés des IEG.

Actuellement, lors des réunions de la Commission Paritaire de Branche (composée des syndicats et des employeurs des IEG), sont négociés, l'augmentation de notre salaire de base (SNB) et le socle minimum d'augmentations individuelles (NR).

Les mesures salariales annoncées pour cette fin d'année 2017 sont plus qu'insuffisantes de notre point de vue : l'augmentation prochaine de 1,7% de la CSG entraînera une baisse substantielle du pouvoir d'achat que les 0,2% d'augmentation du SNB annoncés ne compenseront pas.

D'autres négociations, concernant les moyens alloués aux organisations syndicales et à la CCAS pour leur fonctionnement (heures de détachement) ont également lieu au niveau des entreprises de la branche.

Depuis quelques mois, les salariés sont appelés à se mobiliser sur des revendications directement liées aux trois points cités ci-dessus.

SUD Energie a toujours essayé de mobiliser pour la défense des salaires et des salariés, cependant, défendre les « moyens bénévoles » est contre nos principes. En effet, comment peut-on penser que la direction octroie d'énormes moyens aux organisations syndicales et aux organismes sociaux (alors que rien ne l'y oblige) sans contreparties ? Ces « moyens bénévoles » ne sont-ils pas finalement un moyen de chantage pour la direction, un frein à la lutte syndicale ?

SUD Energie ne souhaite plus s'associer à des grèves basées sur des revendications « fourre-tout ».

Mais aujourd'hui une intersyndicale forte, basée UNIQUEMENT sur des revendications salariales (hausse du SNB compensant l'augmentation prochaine de la CSG de 1,7%) nous amène à nous associer à ces revendications claires et qui rassemblent tous les syndicats et tous les salariés.

**SUD Energie appelle à une journée « morte »  
en stoppant toute activité  
le 7 décembre 2017 sur la plage horaire 6h – 21h  
avec baisse de charge**